

Trait d' UNION EUROPÉENNE

Numéro 8 - juillet 2013

Les *villes* européennes : vision durable et intégrée



Un cahier thématique des
Centres d'information Europe Direct
de Lorraine





Cette année la Commission européenne a renouvelé le label de nos deux Centre Information Europe Direct en lorraine, (Association CRISTEEL et Carrefour des pays lorrains). Nous continuerons donc nos actions d'information et de sensibilisation sur les questions européennes jusqu'en 2017. Pour fêter ce renouvellement, notre Trait d'Union fait peau neuve. Plus dynamique, plus journalistique, notre nouvel charte graphique vise à toujours mieux informer sur les politiques et actions de l'Union européenne et les relier aux projets menés par les acteurs locaux lorrains.

Au programme de ce TUE nouvelle génération, la ville et l'Europe ! Aujourd'hui plus de 70% des européens vivent dans des zones urbaines. Le développement des villes doit être donc une préoccupation essentielle pour les européens. Les défis que les villes doivent aujourd'hui relever et le lien avec l'Europe croiseront tôt au tard les enjeux de l'Union européenne.

C'est pourquoi, dans ce nouveau Trait d'Union européenne, vous trouverez une information claire sur la politique menée par l'Union européenne autour de la ville, illustrée par des projets issus de nos territoires en Lorraine. Ainsi vous le verrez, l'Union soutient les acteurs au niveau européen et national mais aussi plus près de chez nous, au niveau local.

Bonne lecture !

Numéro 8
juillet 2013

Sommaire

Union européenne en actions	4
Tek Tric, balade de quartier sur le net	6
Urban Travel ; jeunes citoyens contre les discriminations	7
Le projet intégré urbain de la Ville de Metz	8
Une couche lavable contre un bout de nature	9
Infos pratiques	10
Partenaires	11

Les villes européennes : une des clefs de *développement* de l'Union

L'Europe est l'un des territoires les plus urbanisés du monde. Selon les dernières estimations plus de 350 millions de personnes soit 70% de la population européenne vivent dans des agglomérations de plus de 5000 habitants.

Ce chiffre ne cesse d'augmenter de jour en jour. Le développement des villes apparaît alors déterminant tant dans l'évolution économique, sociale, environnementale de l'Union européenne que dans l'évolution de ses territoires voisins ruraux et périurbains.

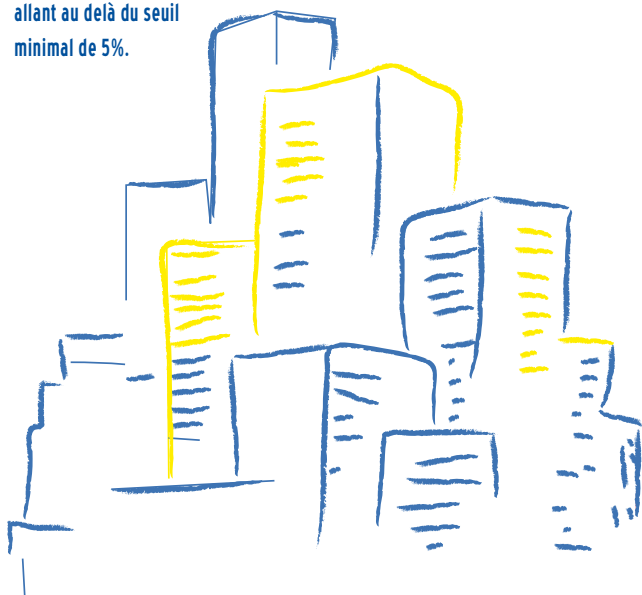
Les villes ont un rôle essentiel dans la vie des européens ; emplois, services, innovation, formation ... La ville concentre à ce jour les fonctions faisant d'elle un moteur de développement économique. Cependant c'est également dans les villes qu'est concentré un grand nombre de difficultés (précarité, chômage, insécurité...) nécessitant une attention particulière.

Pourtant le développement urbain ne dispose pas de politique ou de programme propre alors que son enjeu est double : d'une part la compétitivité et d'autre part la cohésion économique, sociale et territoriale, moteurs de la politique de cohésion européenne. Ainsi le développement urbain peut apparaître comme le parent pauvre des politiques européennes alors que le Traité de Lisbonne consacre la cohésion territoriale comme compétence

et précise un certain nombre de priorités territoriales dont la ville est exclue.

Pour la période 2014 2020, la Commission a décidé de donner une place plus importante à l'urbain. Elle a proposé en octobre 2011 que 5% du FEDER soient consacrés au développement durable urbain intégré. De nombreux états européens ont conforté cette proposition en allant au delà du seuil minimal de 5%.

L'action européenne en faveur des villes ne dispose pas de base juridique propre. Mais consciente des enjeux inhérents au développement urbain et sur la base d'une vision commune de la ville, l'Union a déployé au fil de sa construction, dans un premier temps une approche thématique (environnement, transports, TIC...) et spécifique à chaque fonds européen faisant du développement urbain une action transversale, puis une approche dite intégrée. ■



Union européenne en *actions*

Bien que le développement urbain ne soit pas une compétence directe de l'Union européenne, les Etats membres et l'union ont élaboré ensemble une vision commune de la ville qui doit être soutenue grâce à la mise en place d'une approche durable et intégrée.

La ville européenne

En Europe, la ville est multiple. Il n'est pas possible de dessiner un modèle de ville européenne unique. Les réalités les besoins, les forces, varient en fonction de chaque territoire. Les européens doivent prendre en main l'avenir de leurs villes. L'Union quant à elle doit encadrer le développement urbain en proposant des principes généraux, des objectifs, des ambitions. Ainsi, il existe désormais en Europe une vision partagée de la ville autour de critères communs. La ville de demain devra être :

- un lieu de progrès social avancé caractérisé par une forte cohésion sociale,
- une plateforme pour la démocratie, le dialogue et la diversité culturels,
- un lieu de régénération écologique ou environnementale,
- un lieu attrayant et moteur de croissance économique.

Pour atteindre ces résultats, la Commission européenne prône une nouvelle approche de l'action publique.

Le développement urbain durable intégré

Le concept de développement durable urbain intégré est l'héritier d'initiatives communautaires fondées sur le principe de développement durable des territoires. Cette méthodologie tient initialement sur trois piliers d'interventions fondamentaux (les volets social, économique, environnemental) tout en associant la population locale aux projets. Le développement urbain va désormais plus loin puisque l'Union propose de modifier le système d'intervention public en quittant l'approche sectorielle (les transports, l'énergie...)

pour proposer une approche stratégique, globale et transversale permettant ainsi de décloisonner les projets. Par exemple la construction d'un éco quartier en milieu urbain pensé dans sa globalité peut à la fois offrir une mixité de logements qui sont des facteurs d'intégration sociale, de nouveaux services et équipements respectueux de l'environnement tout en apportant de nouveaux espaces verts lieux de rencontres et de partage comme facteurs de cohésion. ●●●

URBACT est un programme européen d'échange et de partage pour un développement urbain durable. Il s'inscrit dans le cadre de la politique européenne de cohésion : c'est un outil de dialogue, de diffusion de l'expérience commune, de réflexion et de prospective mis à disposition de tous les professionnels de la ville en Europe. En savoir plus : www.urbact.eu



●●● Soutenir des initiatives locales

L'UE soutient de nombreux projets en lien avec le monde urbain sous réserve que ceux-ci s'inscrivent dans les objectifs européens.

En France, depuis 2007, les Projets Urbains Intégrés (PUI) sont au service des zones urbaines. Fondés sur une approche globale, ils permettent de mettre en place des méthodes innovantes de développement local cofinancées par le fonds européen de développement régional. Leurs actions se situent prioritairement dans des communes ou agglomérations engagées dans des contrats de cohésion sociale. Les PUI favorisent la mise en place de démarches multi-thématiques ; ils couvrent à la fois les champs économique, social, environnemental et culturel. Ils contribuent ainsi à renforcer la cohésion territoriale sur les zones urbaines.

L'initiative **JESSICA** (Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas) appuie des projets urbains au moyen d'une série d'outils financiers élaborés, tels que des prises de participation, des prêts et des garanties, offrant de nouvelles possibilités d'utiliser les fonds structurels européens.

Les fonds structurels (FEDER, FSE) sont les outils financiers européens au service de la politique régionale. Ils peuvent cofinancer des projets urbains avec une approche thématique. Ainsi le FEDER peut financer des infrastructures de transport, des centres de recherche, ... en milieu urbain (ex : le METTIS, bus à haute qualité de service et le Centre Pompidou à Metz, le projet universitaire ARTEM à Nancy, le développement du haut débit à Sarreguemines,...).

De plus parmi les 400 programmes sectoriels européens, plusieurs sont également, de manière directe ou indirecte, au service de la ville et de son développement. (INTERREG IV, PROGRESS, 7ème PCRD, JESSICA...). ■

Artem Nancy



Trek Tic à Maxéville, *balade* de quartier sur le net

Grâce au club Trek Tic soutenu par le Fonds européen de développement régional, un groupe de jeunes Maxévillois a réinvesti son quartier et créé une « *balade numérique* » accessible à tous.

Trek pour *Trekking* est un concept imaginé par Les petits débrouillards pour initier des jeunes à la démarche scientifique, en partant d'un projet ludique de (re)découverte de leur quartier. Concrètement, il s'agit de se promener dans le quartier, de faire un reportage en utilisant la photo, le son et la vidéo, puis de relier les fichiers à des infos-bulles localisées sur une carte numérique en ligne sur un site internet.

Se réapproprier le quartier

Une dizaine de jeunes du quartier des Aulnes, classé en zone urbaine sensible, s'est retrouvée tous les mercredis de janvier à juin 2011. Les jeunes ont d'abord construit leur parcours, en choisissant ensemble les lieux du quartier à insérer dans le projet. Ils ont également inter-

Le Fonds européen de développement régional permet de financer des projets locaux dans des secteurs prioritaires définis et fixés par la Commission européenne. Technologies de l'Information, recherche et innovation font parties de ces secteurs prioritaires.



Trek TIC



balades patrimoniales
géolocalisables et baladodiffusées

viewé des habitants et sont ensuite partis en balade, munis d'appareils photos, de micros et de caméras.

Rencontre avec des chercheurs

Un temps fort du projet a été la rencontre des enfants avec des chercheurs du Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications. En effet, le club Trek Tic fait partie du programme UniverCités, qui permet notamment aux jeunes de visiter l'université et de rencontrer des chercheurs pour découvrir les enjeux de leur métier. Les jeunes ont déjeuné avec des chercheurs de LORIA, puis les ont interviewés. Ils ont découvert plusieurs domaines de recherche, dont celui de la cryptographie, utilisée par les agents secrets !

Débrouille informatique

Est venu ensuite le temps de l'exploitation des photos et des enregistrements sonores et vidéos. Les jeunes se sont familiarisés avec des logiciels libres de retouche photo, de montage audio et vidéo. Au final, la balade a été postée sur le site Trek Tic, elle est téléchargeable par les propriétaires de smartphones ou de baladeurs MP3 qui auraient envie de découvrir le quartier avec le regard de quelques uns de leurs jeunes habitants. ■

<http://trektic.org/media912>

Contact : Les petits débrouillards de Lorraine
Sébastien MONNIER ■ 03 83 96 38 94

Urban travel : jeunes *citoyens* contre les discriminations

Le projet « *Urban travel* » financé par le programme européen Jeunesse en action, s'est donné comme objectif de réunir des jeunes français, polonais, égyptiens et jordaniens pour échanger sur la lutte contre les discriminations et l'image de la femme.

Lutter contre les discriminations

La Fédération des œuvres laïques des Vosges (FOL88) a monté ce projet pour favoriser l'échange et la rencontre entre jeunes de différents pays. «Urban travel» leur a donné l'occasion d'échanger sur la lutte contre les discriminations vécues au quotidien et sur les rapports entre femmes et hommes. Les différents débats thématiques, jeux ou encore séances d'information, ont favorisé la réflexion des jeunes sur les préjugés et stéréotypes présents dans les sociétés actuelles. Ils sont parvenus au résultat, qu'en fonction de la culture, du langage ou du niveau d'éducation, le sens du terme *discrimination* peut varier.

Cultures urbaines

Pour ce projet, la culture et les arts urbains ont servi de vecteurs et de supports de communication et d'expression. Ensemble, les jeunes participants ont travaillé de façon artistique sur la réalisation d'un film montrant comment, parfois, la femme peut être représentée dans ce milieu. En utilisant la musique

moderne (hip-hop), la danse et le chant, les jeunes ont pu exprimer par des moyens artistiques leurs impressions au cours de cet échange. Pour clôturer la rencontre, un spectacle a été présenté mettant à l'honneur les créations des jeunes.

Dialogue entre les différentes cultures

Les jeunes se sont rapidement compris pour ensuite plus facilement échanger notamment au cours de soirées conviviales sur le thème de l'inter-culturalité. Les participants ont eu l'occasion de présenter leurs pays et leurs cultures par le biais de photos et vidéos. Au final on peut constater que la rencontre a également fortement contribué au développement personnel des participants. Les échanges de dimension internationale sont d'une grande importance car ils motivent les jeunes à agir et à s'impliquer dans un projet commun. ■

Pour la période 2014-2020, l'Union européenne et les Etats membres ont fait le choix de fusionner tous les programmes d'éducation, de jeunesse et de mobilité en un seul. Adieu "Education formation tout au long de la vie" et "Jeunesse en action". Bonjour Erasmus + !

Contact : Fédération des Œuvres Laïques des Vosges
Reynald CROCHETET ■ 03 29 69 64 64



Raccrocher le quartier des zones urbaines sensibles sur Metz Métropole

Sur la période 2007-2013, Metz Métropole a mis en place un projet urbain intégré financé en partie par le Fonds européen de développement régional.

Gommer les disparités territoriales, renforcer la cohésion territoriale

Le Projet urbain intégré (PUI) de l'agglomération messine couvre les territoires des zones urbaines sensibles de Metz et de Woippy présentant des taux de pauvreté et de précarité importants ; il a pour vocation de renforcer la compétitivité, l'attractivité et la cohésion sociale des territoires concernés tout en assurant une cohérence globale avec les autres politiques menées au niveau de l'agglomération.

Participation des acteurs et des citoyens

Cette démarche globale et ambitieuse, mise sur la participation des acteurs de terrain et des habitants. Elle s'appuie sur les leviers du fonds FEDER et du FSE autour d'interventions prioritaires :

- redynamiser l'économie et renforcer l'implantation d'activités économiques

La Communauté Urbaine du Grand Nancy bénéficie également d'un PUI

Parmi les projets retenus: l'aménagement du plateau de Haye et la mise en place d'un éco-quartier, la création d'un aménagement urbain

fondateur d'un véritable centre ville commerçant à Vandoeuvre...

dans les quartiers,

- soutenir les démarches de maîtrise énergétique et de développement durable,
- agir en faveur d'un développement solidaire et équilibré du territoire en proposant une offre supplémentaire de services à la population,
- reconquérir les espaces urbains et naturels en développant leur attractivité,
- favoriser la mobilité des populations et le désenclavement des territoires prioritaires,
- lutter contre les discriminations et assurer la promotion de la diversité,
- améliorer l'accès à l'emploi des publics en difficulté.

Projet du PUI : un centre pédagogique de découverte de la nature à Woippy

Situé à Woippy, le centre de découverte de la nature constitue un levier fort pour réunir deux quartiers, valoriser leur image et celle de la ville. Composé d'une mini-ferme et de jardins pédagogiques, le centre est un espace dédié à la connaissance de l'écologie en milieu urbain et a pour vocation de transmettre un sentiment d'écocitoyenneté. Le centre s'adresse prioritairement au public des quartiers de Saint-Eloy et de Boileau-Pré-Génie. Des visites régulières sont organisées dans le cadre des animations estivales. ■



Une couche lavable contre un bout de *nature*

En 2007, Pamela Quil Manzano monte un projet de service d'entretien permettant à des familles de disposer de couches lavables : l'association Bou'de Nature, en partie soutenue par des fonds européens est née.



Un combat contre les idées reçues

« Il existe encore énormément d'idées reçues sur les couches lavables », constate Pamela Quil Manzano, essentiellement dues à un manque d'information. Pourtant les couches jetables représentent 50% des déchets générés par une famille avec un enfant et mettent entre 300 et 500 ans pour se décomposer. Armée de ces arguments, la fondatrice de Bou'de nature s'est mise à travailler sur l'optimisation d'un service de couches lavables.

Un service complet, trois types d'actions

Située en milieu rural, l'association a pu développer trois types de services pour les particuliers, les crèches et les maternités en ville :

- un service d'entretien proposant la livraison et le ramassage des couches,
- des séances de sensibilisation sur l'utilisation des couches jetables,
- des ateliers de mise en pratique pour permettre à des parents avec moins de moyens de créer leurs couches lavables.

Un geste pour le développement durable

L'ensemble du projet s'intègre dans une démarche de développement durable. Améliorer notre impact sur l'environnement mais aussi créer de l'emploi, répondre à des besoins sociaux et permettre à des personnes de sortir de l'isolement, de réintégrer le monde professionnel, ce sont quelques uns des objectifs que s'est donnés l'association. Les couches sont fabriquées par un atelier d'insertion sociale et professionnelle, puis lavées par des détenus d'un centre pénitentiaire. Un partenariat est également prévu avec une association nancéienne de réinsertion des détenus en fin de peine, pour la livraison des couches propres et le ramassage des couches sales.

Lauréate du concours Eco LEADER en Terres de Lorraine, Bou'de nature a pu bénéficier du Fonds européen de développement rural pour sa démarche écologique. Son action sociale et solidaire lui a permis de bénéficier du Fonds social européen. ■

Contact : BOU' DE NATURE
Pamela Quil Manzano
03 83 62 51 15

Une coopération entre villes et campagnes est essentielle pour favoriser le développement économique, social et environnemental des territoires. Consciente de cette nécessité, l'Union peut offrir par ses politiques et programmes des opportunités intéressantes pour les territoires.



CONTACTS UTILES

— Préfecture de Région ■ Service général des affaires régionales ■ www.lorraine.pref.gouv.fr
Tél. : 03 87 34 84 14

— Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ■
www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr
Tél. : 03 55 74 11 00

— Région Lorraine (Direction des politiques contractuelles, nationales et européennes) ■
www.lorraine.eu
Tél. : 03 87 33 67 80

EXPLORER

— Commission européenne ■
www.europa.eu

— Ministère délégué à la ville ■
www.ville.gouv.fr/

— La mission Europe Urbain ■
www.europe-urbain.fr/

— Centre de ressources Politique de la ville Lorraine ■ www.cpl.asso.fr/crpvl

— Interreg IV ■ 
- Volet transfrontalier : www.interreg-4agr.eu
- Volet transnational Europe du Nord Ouest : www.nweurope.eu
- Volet interrégional : www.interreg4c.net 

— Politiques de cohésion et de développement rural en Lorraine ■
www.europe-en-lorraine.eu 



QUI SOMMES NOUS ?



Le Carrefour des pays lorrains et l'association CRISTEEL sont les deux Centres d'information Europe Direct en Lorraine. Ils font partie d'un réseau comptant plus de 600 structures réparties sur tout le territoire de l'Union européenne, dont 56 en France. Leur but est d'amener l'information européenne au plus près des citoyens et de conseiller les acteurs locaux sur les questions européennes.



Aider des porteurs de projets lorrains à accéder aux aides européennes et les accompagner dans le développement de partenariats européens, tels sont les enjeux de la Plateforme d'assistance technique européenne en Lorraine (PASTEL) co-présidée par la Région Lorraine et la Préfecture de Région.

CONTACTEZ-NOUS

— Carrefour des pays lorrains
Élodie HERTEMENT
Tél. : +33 (0)3 83 52 80 62
E-mail : ehertement@cpl.asso.fr



— Association CRISTEEL
Julia GALLMEISTER
Maeva MOURA DE OLIVEIRA
Tél. : +33 (0)3 83 17 00 47
E-mail : cristeel@cristeel.asso.fr



Retrouvez
aussi les autres
missions de ces deux
associations
sur Internet :

Carrefour des pays lorrains
www.cpl.asso.fr

CRISTEEL
www.cristeel.asso.fr

NOS PARTENAIRES

Ce numéro de Trait d'Union européenne a été réalisé grâce au soutien de :



cofinancé par l'Union
européenne



Trait d' UNION EUROPÉENNE

Directeur de la publication :
Jacques Florentin

Rédacteur en chef :
Cécile de Blic

Textes :
Fabienne Anquetil, Johan Chanal, Blandine
Charreau, Julia Gallmeister, Elodie Hertement,
Marion Mazodier, Maeva Moura de Oliveira

Photos :
Carrefour des pays lorrains, Commission europé-
enne, Bou'de nature, Trek Tic, Alexandre Prévot,
UE.

Mise en page :
Estelle Seksik

Impression :
Socosprint

Dépôt légal : à parution
ISSN : 2105 - 7311

Les articles publiés dans "Trait d'Union européenne"
n'engagent pas la Commission européenne

Ce numéro de "Trait d'Union
européenne" a été réalisé par :

Le Carrefour des pays lorrains
Centre d'information Europe Direct
7 rue Alexandre III - B.P. 22
F-54170 Colombey-les-Belles
Tél. : +33 (0)3 83 52 80 62
Fax : +33 (0)3 83 52 84 34
E-mail : carrefour@cpl.asso.fr
www.cpl.asso.fr

En partenariat avec :

Association CRISTEEL
Centre d'information Europe Direct
95, rue de Metz
F-54000 Nancy
Tél. : +33 (0)3 83 17 00 47
E-mail : cristeel@cristeel.asso.fr
www.cristeel.asso.fr

